

PCS Melkriek

Rue Georges Ugeux, 1

1180 Uccle

0483/271.871

info@pcsmelkriek.be

www.pcsmelkriek.be

LA MOBILITÉ AU MELKRIEK : CONSTATS ET PROPOSITIONS D'HABITANTS

Un projet soutenu par le Projet de Cohésion Sociale du Melkriek

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Synthèse des constats et propositions	4
2. Constats	6
Accessibilité PMR	6
Localisation des endroits problématiques en matière d'accessibilité PMR et cheminements piétons.....	7
En images.....	8
Sécurisation des voiries	13
Localisation des endroits problématiques au niveau de la sécurité de la voirie.....	14
En images.....	15
3. Propositions	19
Propositions détaillées de réaménagement des carrefours	20
Passages pour piétons existants.....	21
Propositions d'Amélioration de la signalétique routière	27

INTRODUCTION

Suite à plusieurs concertations de quartier proposées par le Projet de Cohésion Sociale du Melkriek (PCS Melkriek), les habitants présents ont choisi de réfléchir ensemble autour de la thématique de la mobilité, particulièrement problématique au Melkriek.

Plusieurs habitants se sont impliqués dans un processus de co-construction pour identifier quelles sont les problématiques communes de mobilité dans le quartier et pour rechercher ensemble des solutions. Concrètement, trois diagnostics en marchant ont été organisés afin d'objectiver et localiser ce qui entrave la mobilité et deux ateliers ont été réalisés pour mettre en forme les propositions d'amélioration imaginées. De ces différents moments de co-construction est né un dossier présentant les constats et propositions d'habitants du quartier. Il a encore été modifié à plusieurs reprises suite à de nombreux échanges individuels et collectifs.

Ce dossier est certainement incomplet et pourrait sans doute être amélioré. Cependant, les habitants impliqués dans le projet ont fait le choix de le diffuser afin de faire état du travail important qui a déjà été réalisé, de formuler dès aujourd'hui une demande d'amélioration de la mobilité au Melkriek et de marquer leur envie d'avancer vers des changements concrets.

A partir des constats qui ont émergé des diagnostics en marchant, quatre problématiques ont été travaillées :

- Le manque d'accessibilité du quartier pour les personnes à mobilité réduite et pour les piétons de manière générale,
- Le manque de sécurisation des voiries pour les usagers faibles,
- Le manque de transports en commun au sein du quartier et les difficultés d'accès aux transports existants,
- Les difficultés liées au stationnement dans le quartier.

La problématique du manque de sécurisation des voiries pour les usagers faibles apparaît comme prioritaire pour bon nombre d'habitants.

Le présent dossier contient :

- Une synthèse de l'ensemble des constats et propositions,
- Une présentation sur plan et en image des constats relatifs aux manques d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et aux cheminements piétons,
- Une présentation sur plan et en image des constats relatifs au manque de sécurisation des voiries,
- Les propositions d'amélioration pour l'ensemble des aspects abordés,
- Les propositions détaillées de réaménagement des carrefours,
- Les propositions détaillées d'amélioration de la signalétique.

1. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET PROPOSITIONS

SUJETS	CONSTATS	PROPOSITIONS		
Accessibilité PMR et cheminements piétons (cf. détail des constats ci-après)	Dallages des trottoirs endommagés ou sentiers impraticables.	1. Réparation des trottoirs + prévoir un nettoyage régulier des sentiers piétons		
	Trottoirs trop étroits	2. Réaménagement des trottoirs pour qu'ils soient suffisamment larges (5 dalles/1,5m = minimum)		
	Stationnements PMR inadaptés	3. Retrait des poteaux à proximité des emplacements, marquage des emplacements en bleu et rabaissement des bordures à proximité		
	Bordures trop hautes	Abaissement des bordures au niveau des futurs passages pour piétons.	4. Réaménagement des carrefours (cf. propositions détaillées)	
Sécurisation voirie (cf. détail des constats ci-après)	Manque de passage pour piétons + passages piétons insécurisés	Ajout de passage pour piétons + sécurisation de certains passages piétons		
	Le dallage des trottoirs incite à traverser de manière non sécurisée.	Réaménagement des sentiers, trottoirs et zones herbeuses en cohérence avec les traversées piétonnes		
	Manque de visibilité dans certains tournants.	- Modification des zones de stationnement - Placement d'un élément fixe dans le carrefour rue du Lama et rue du Chamois		
	Les voitures roulent trop vite	- Installation de dos d'âne - Installation de chicanes - Mise de certaines rues en sens unique		5. Réorganisation de la circulation rue du Melkriek, rue du Chamois et rue François Vervloet
	Les camions poubelles roulent trop vite en passant par le quartier	6. Suppression du passage de transit des camions poubelle dans le quartier ou demande que les limitations soient respectées.		
Les panneaux «zone 30» et «excepté circulation locale» ne sont pas assez visibles et pas assez nombreux	- Ajout de panneaux et de marquages au sol, - Amélioration de la visibilité des panneaux existants, - Création d'une zone résidentielle	7. Amélioration de la signalétique routière (cf. propositions détaillées)		

Transports en commun	Manque de transport en commun au sein du quartier.	8. Passage de transports en commun sur le quartier du Melkriek (bus, navette de proximité)
	Impossibilité d'accès au transport en commun pour les personnes à mobilité réduite.	Voir propositions concernant l'amélioration de l'accessibilité PMR
Stationnement	Constat d'une augmentation de voitures dans le quartier suite au nouveau plan de stationnement.	9. Réfléchir à une gestion cohérente et non différenciée du stationnement à l'échelle du quartier

2. CONSTATS

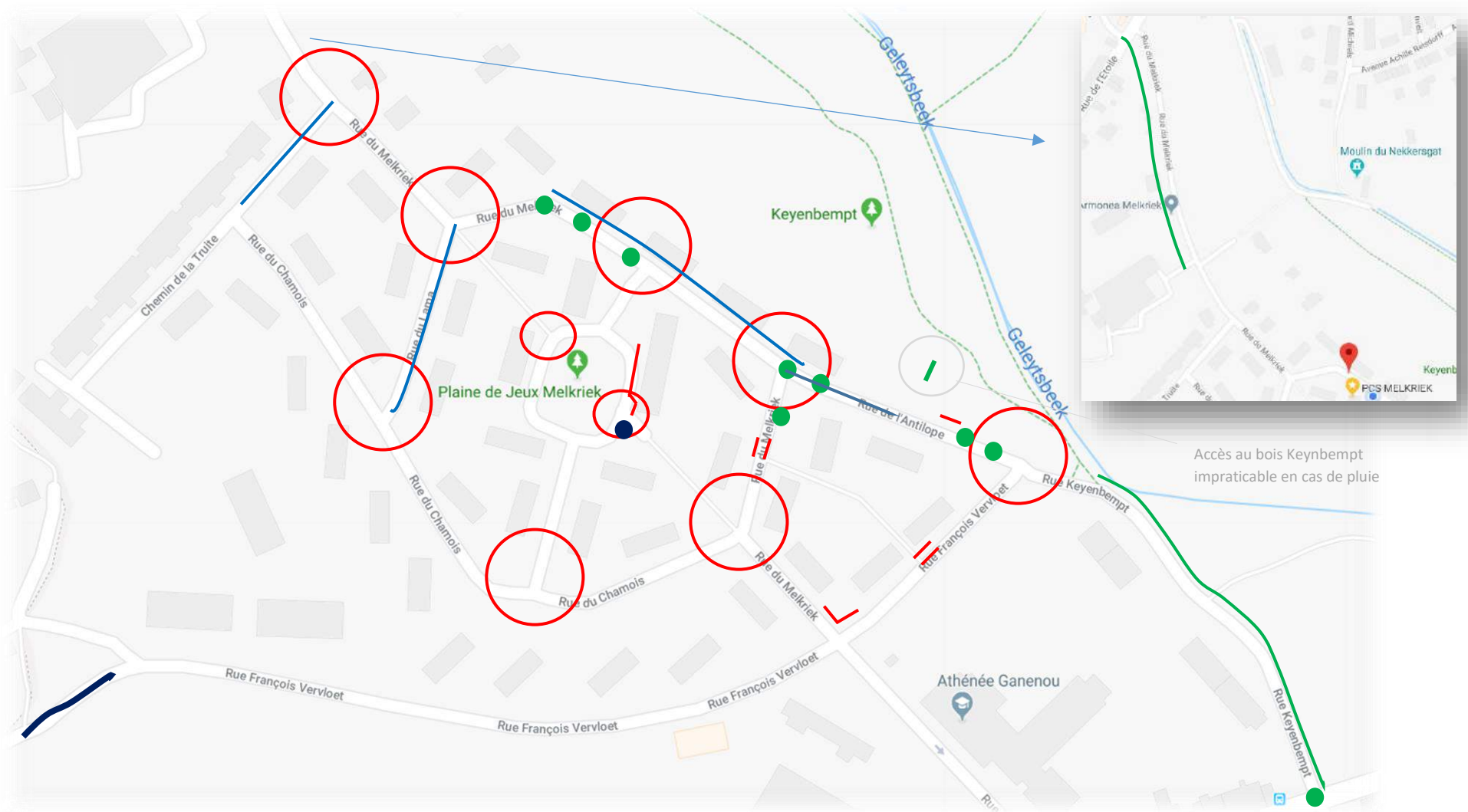
ACCESSIBILITÉ PMR

Les habitants ont identifié différents problèmes qui rendent le quartier peu accessible pour les personnes à mobilité réduite et inaccessible pour celles se déplaçant en chaise roulante. Ils ont, en effet, constaté que :

- à de nombreux endroits dans le quartier, **les trottoirs sont endommagés ou les sentiers sont impraticables** (voir marquages **en vert** sur la carte et les images);
- à certains endroits, **les trottoirs sont trop étroits** à cause de la végétation qui rétrécit le passage ou à cause de lampadaires placés sur les trottoirs (voir marquages **en bleu** sur la carte et les images);
- Certains emplacements PMR du quartier sont inadaptés car ils n'offrent pas une utilisation aisée à leur utilisateur (absence de rabaissement de bordure autour de l'emplacement, poteaux empêchant l'ouverture des portières du véhicule, absence de marquage au sol, etc.) (voir marquages **en bleu foncé** sur la carte et les images);
- **les bordures des trottoirs sont trop hautes** dans tout le quartier et, dès lors, infranchissables pour certaines personnes à mobilité réduite (voir marquages **en rouge** sur la carte et les images).

Compte tenu de ces différents éléments, l'accès aux transports en commun situés en périphérie du quartier n'est pas aisé. Une personne en chaise roulante n'a pas été en mesure de suivre le groupe lors du diagnostic. De plus, elle a dû à plusieurs reprises être aidée et emprunter la rue.

LOCALISATION DES ENDROITS PROBLÉMATIQUES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ PMR ET CHEMINEMENTS PIÉTONS



Accès au bois Keyenbempt
impraticable en cas de pluie

- Trottoirs endommagés ou sentiers impraticables (exemples non exhaustifs)
- Trottoirs sont trop étroits (exemples non exhaustifs)
- Emplacements PMR inadaptés
- Bordures des trottoirs sont trop hautes

EN IMAGES

Croisement rue du Melkriek et rue de l'Antilope



Rue de l'Antilope



Croisement rue de l'Antilope, rue Vervloet et rue Keyenbempt



Rue Keyenbempt

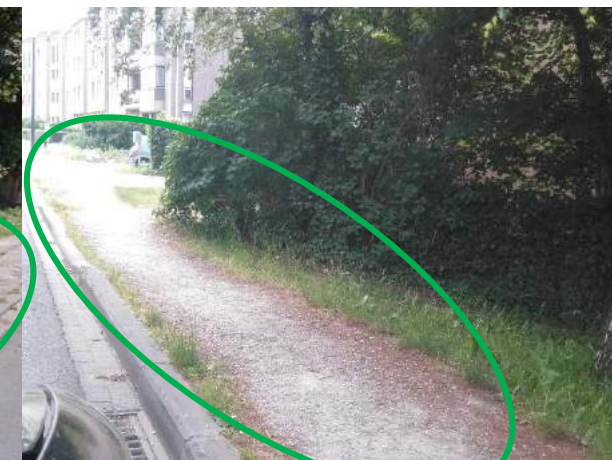


Chemin de la truite

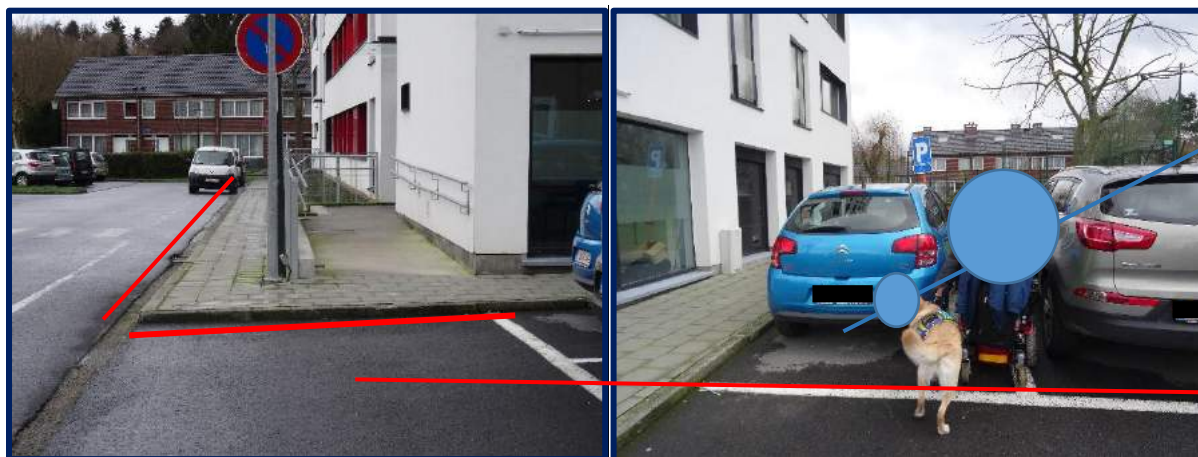


Rue du Melkriek

Il s'agit du seul endroit permettant un accès aux locaux communautaires pour les personnes en chaises roulantes.



Rue Georges Ugeux



Emplacement handicapé trop étroit,
absence de marquage au sol

Rampe d'accès pour l'immeuble mais
absence d'abaissement de trottoir

Croisement Rue du Lama et rue du Melkriek



Rue du Lama



Rue du Chamois



Rue François Vervloet



Absence de marquage au sol ayant pour effet que régulièrement les places PMR ne sont pas accessibles.

Les poteaux situés le long des emplacements PMR entravent l'accès au véhicule.

Passage du trottoir au siège conducteur du véhicule non aisé pour une personne à mobilité réduite.

SÉCURISATION DES VOIRIES

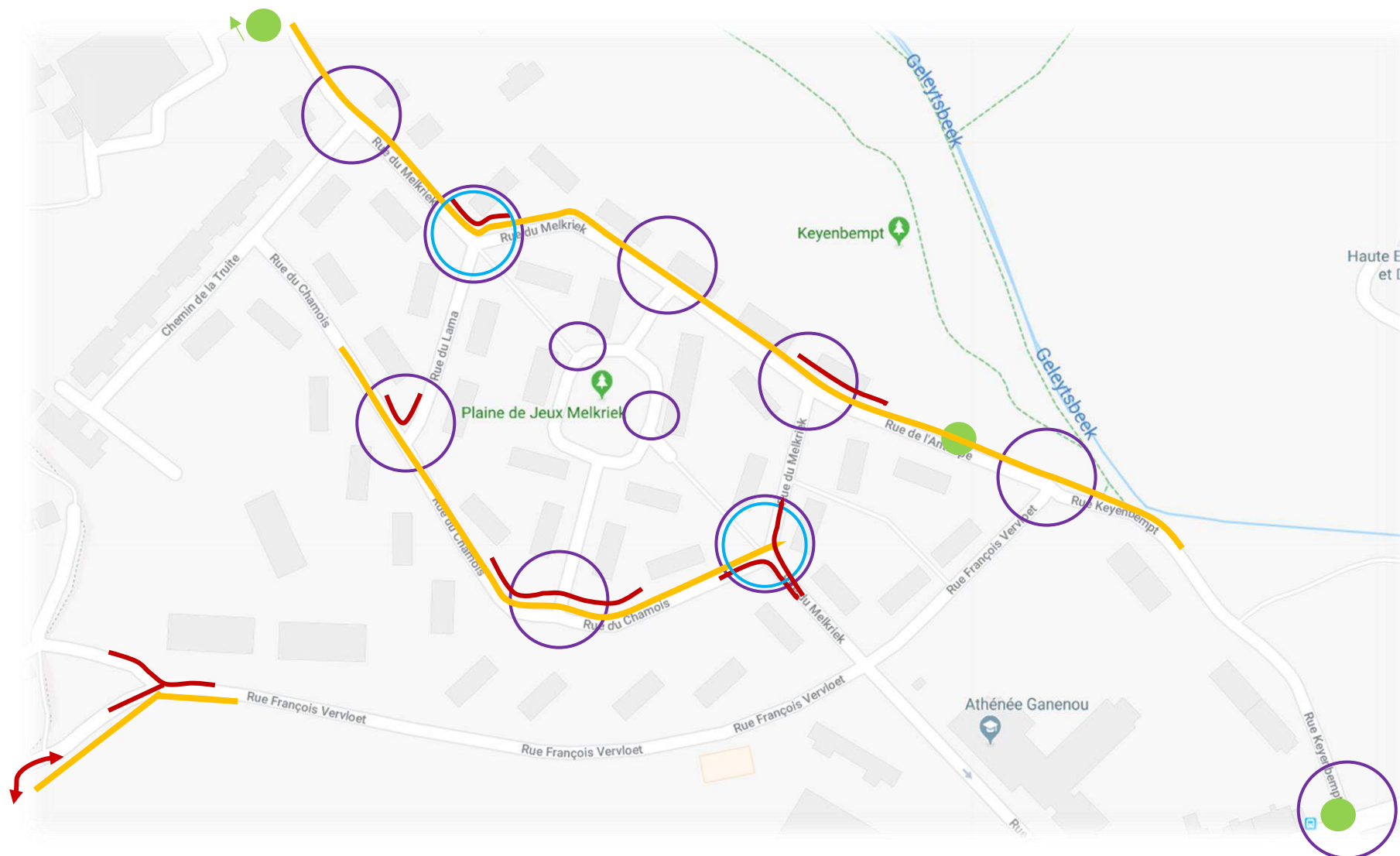
Les habitants ont constaté un manque de sécurisation des voiries au Melkriek. Ils s'appuient sur différentes observations :

- il y a un manque de passages pour piétons dans le quartier et plus particulièrement au niveau des carrefours. Il y a également des passages piétons insécurisés (voir marquages **en mauve** sur la carte et les images) ;
- à différents endroits, le dallage des trottoirs incite à traverser au milieu de la rue ou du carrefour (voir marquages **en bleu clair** sur la carte et les images) ;
- les voitures roulent très vite et ne respectent pas la limitation de 30 km/h. Certaines rues sont plus concernées que d'autres par cette problématique (voir marquages **en orange** sur la carte et les images),
- les camions poubelles roulent trop vite en passant par le quartier,
- les panneaux « zone 30 » et « excepté circulation locale » ne sont pas assez visibles et pas assez nombreux (voir marquages **en vert clair** sur la carte et les images),
- Il y a un manque de visibilité dans certains tournants (voir marquages **en bordeaux** sur la carte et les images).

Les habitants font l'hypothèse que de nombreux automobilistes traversent le quartier pour éviter des itinéraires à la circulation plus dense. Le fait qu'il s'agit d'une zone « excepté circulation locale » n'est d'après eux pas respecté.

Les habitants constatent également qu'au niveau des habitations privées et de l'Athénée Ganenou, les aménagements de la voirie ne posent pas de problème de sécurité ni d'accessibilité. Cela tend à renforcer chez certains d'entre eux un sentiment de fracture sociale.

LOCALISATION DES ENDROITS PROBLÉMATIQUES AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ DE LA VOIRIE



- manque de passages pour piétons ou passages insécurisé
- le dallage des trottoirs incite à traverser de manière non sécurisée
- les véhicules roulent vite
- les panneaux « zone 30 » et excepté circulation locale » ne sont pas assez visibles
- manque de visibilité

EN IMAGES

Croisement rue du Melkriek et rue du Lama



Rue du Melkriek



Croisement rue de l'Antilope et rue du Melkriek



Ligne droite permettant une prise de vitesse, une fois au tournant, obligation de se mettre au milieu de la rue à cause des voitures stationnées et manque de visibilité de ce qui vient en face.

Rue de l'Antilope



Chemin de Keyenbempt



Le panneau est difficile à voir pour les automobilistes depuis la chaussée de Drogenbos et, une fois engagés dans le chemin de Keyenbempt, il est trop haut pour être vu.

Carrefour Keyenbempt/chaussée de Drogenbos



Croisement rues du Chamois et du Melkriek



Rue Chamois



Rue François Vervloet



Manque de visibilité dans les tournants. Cela oblige les automobilistes à prendre leur tournant très large.



Manque de visibilité dans le tournant d'une rue qui est praticable dans les deux sens avec des automobilistes qui roulent très vite.

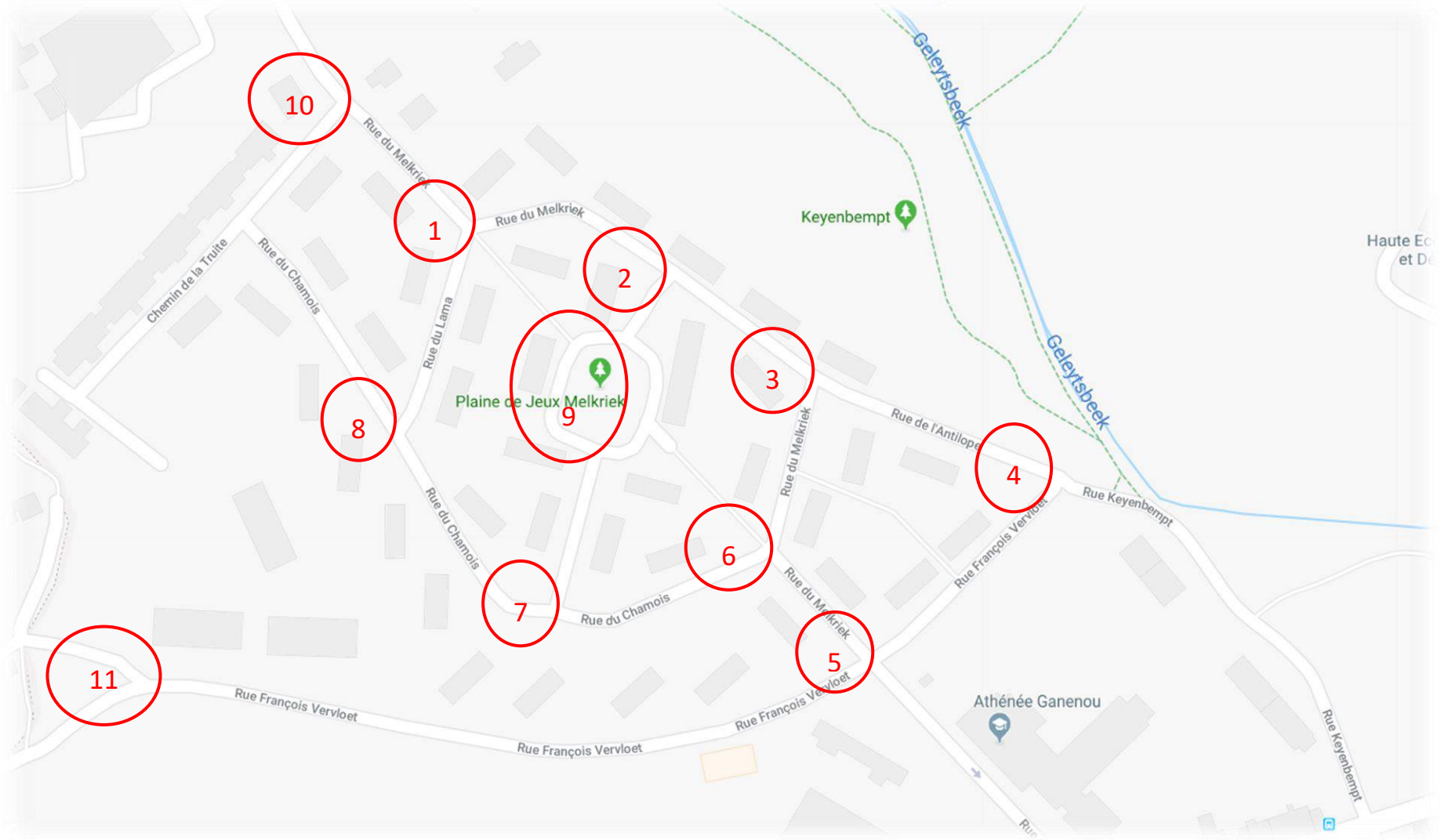
3. PROPOSITIONS

Afin d'améliorer la mobilité dans le quartier du Melkriek, les participants ont réfléchi à différentes propositions concrètes. Certaines de celles-ci nécessitaient d'être pensées plus en détail. C'est pourquoi, deux ateliers ont été organisés pour réfléchir au réaménagement des carrefours et à l'amélioration de la signalétique routière au sein du quartier.

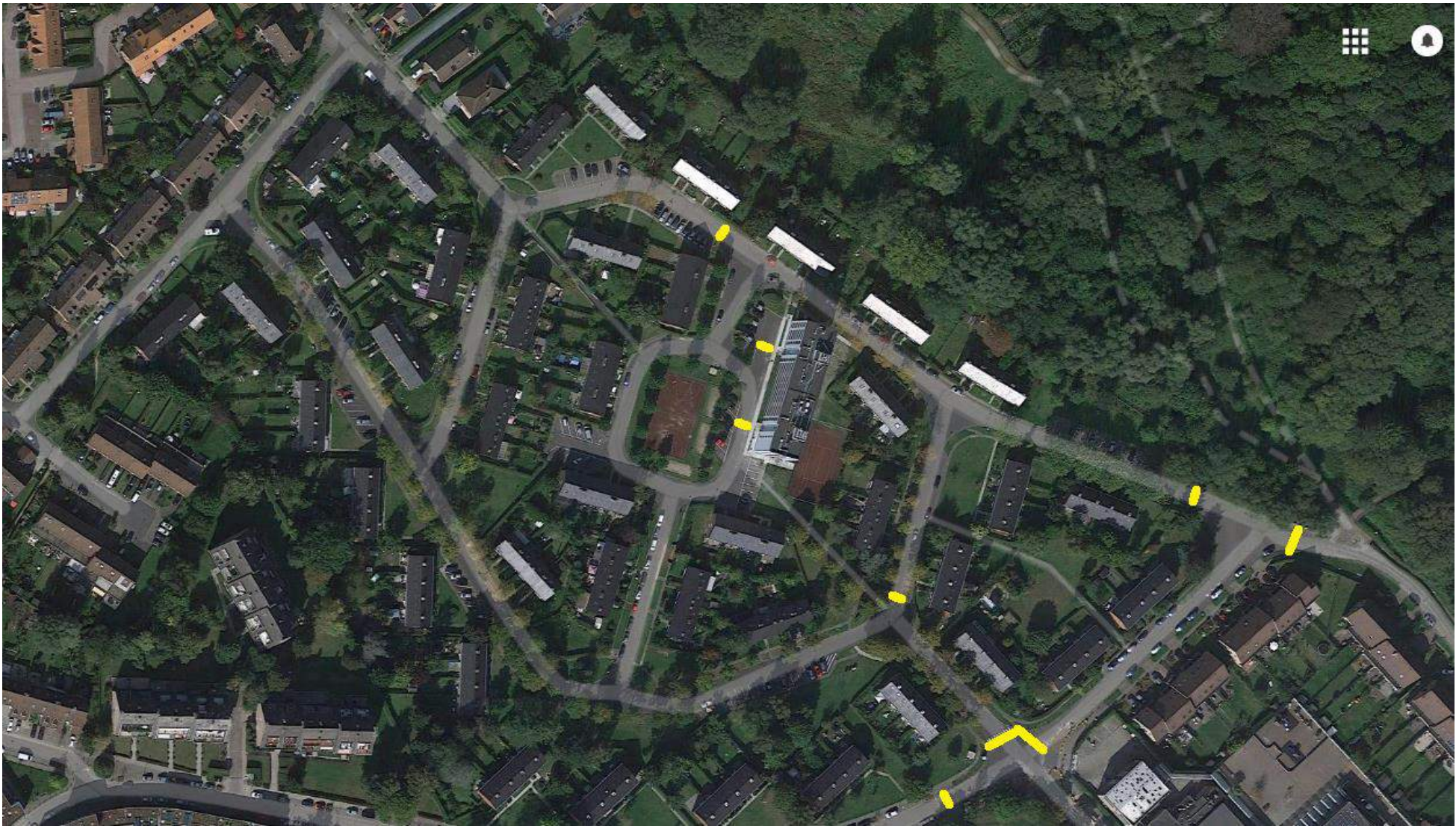
Vous trouverez ci-après la liste différentes propositions émises et, dans la suite du dossier, le détail des propositions construites au sein des ateliers.

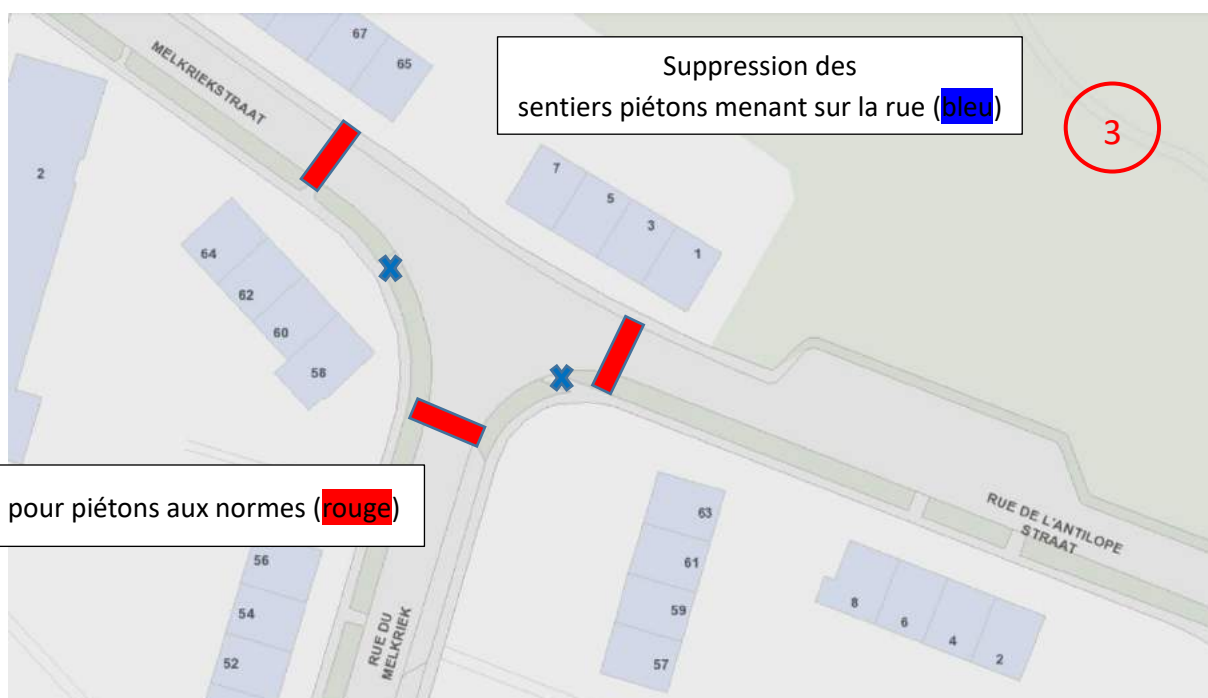
- 1. Réparation des trottoirs endommagés et nettoyage régulier des sentiers piétons**
- 2. Réaménagement des trottoirs pour qu'ils soient suffisamment larges (minimum 1,5m soit 5 dalles)**
- 3. Retrait des poteaux à proximité des emplacements PMR, marquage des emplacements PMR en bleu et rabaissement des bordures à proximité**
- 4. Réaménagement des carrefours → [Voir propositions détaillées](#)**
 - ajout de passages pour piétons aux normes et sécurisation de certains passages existants,
 - abaissement des bordures au niveau des futurs passages pour piétons (mise aux normes RRU),
 - réaménagement des sentiers, trottoirs et zones herbeuses en cohérence avec les traversées piétonnes,
 - modification des zones de stationnement,
 - placement d'un élément fixe dans le carrefour rue du Lama et rue du Chamois,
- 5. Réorganisation de la circulation rue du Melkriek, rue du Chamois et rue François Vervloet**
 - Installation de dos d'âne plateau ([voir propositions de réaménagement des carrefours](#)),
 - Installation de chicanes (bac à fleurs) dans une partie de la rue du Melkriek et rue du Chamois,
 - Mise en sens unique d'une partie de la rue François Vervloet ([voir propositions d'amélioration de la signalétique routière](#)),
 - (Mise en sens unique d'une partie de la rue du Melkriek et du Chamois) -> Cette proposition est soutenue par certains habitants pour limiter le trafic de transit dans le quartier et refusée par d'autres qui craignent que les problèmes soient reportés dans d'autres rues.
- 6. Suppression du passage de transit des camions poubelle dans le quartier**
- 7. Amélioration de la signalétique routière → [Voir propositions détaillées](#)**
 - ajout de panneaux,
 - amélioration de la visibilité des panneaux existants,
 - ajout de marquage au sol,
 - création d'une zone résidentielle rue Georges Ugeux.
- 8. Organiser le passage de transports en commun dans le quartier du Melkriek (bus dans le quartier et/ou organisation d'une navette une fois par semaine pour aller faire ses courses)**
- 9. Réfléchir à une gestion cohérente et non différenciée du stationnement à l'échelle du quartier**

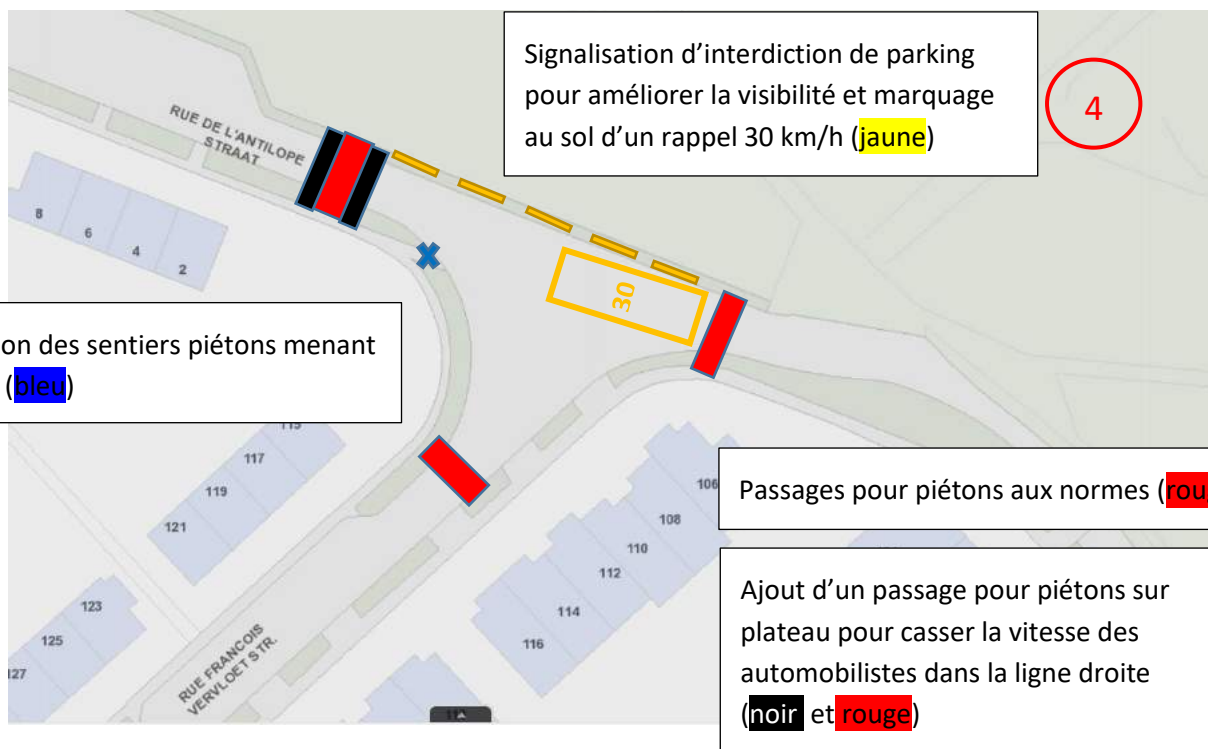
PROPOSITIONS DÉTAILLÉES DE RÉAMÉNAGEMENT DES CARREFOURS

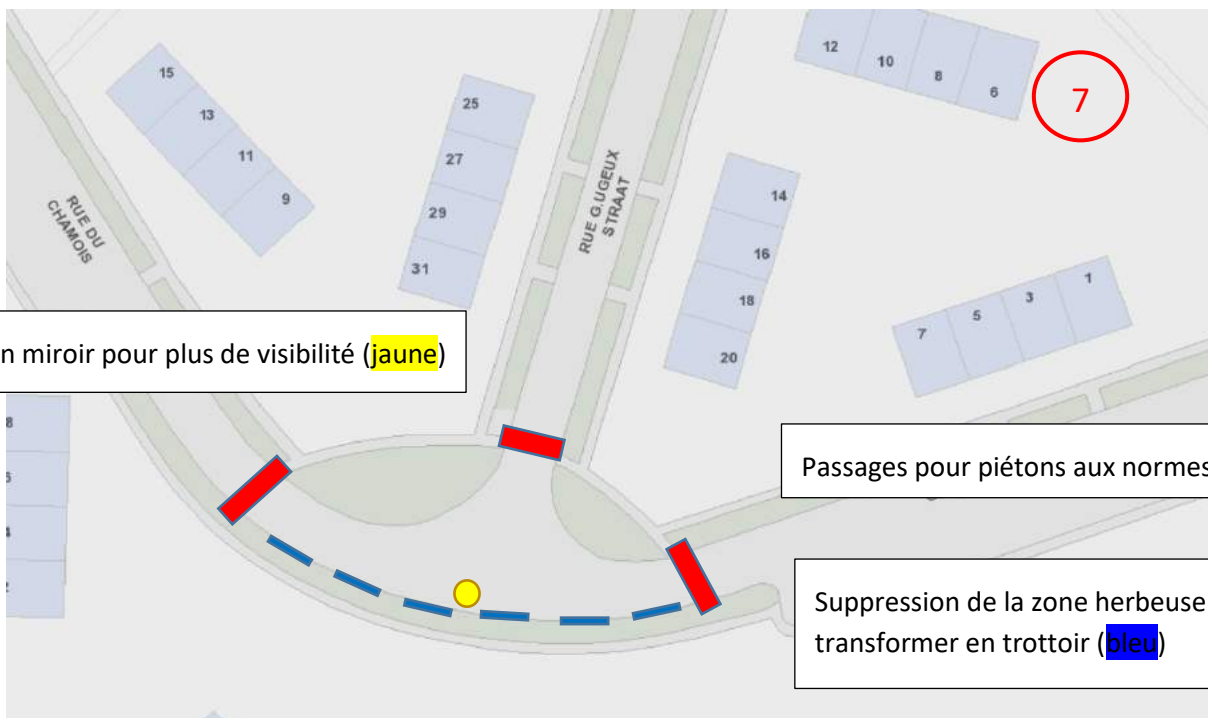
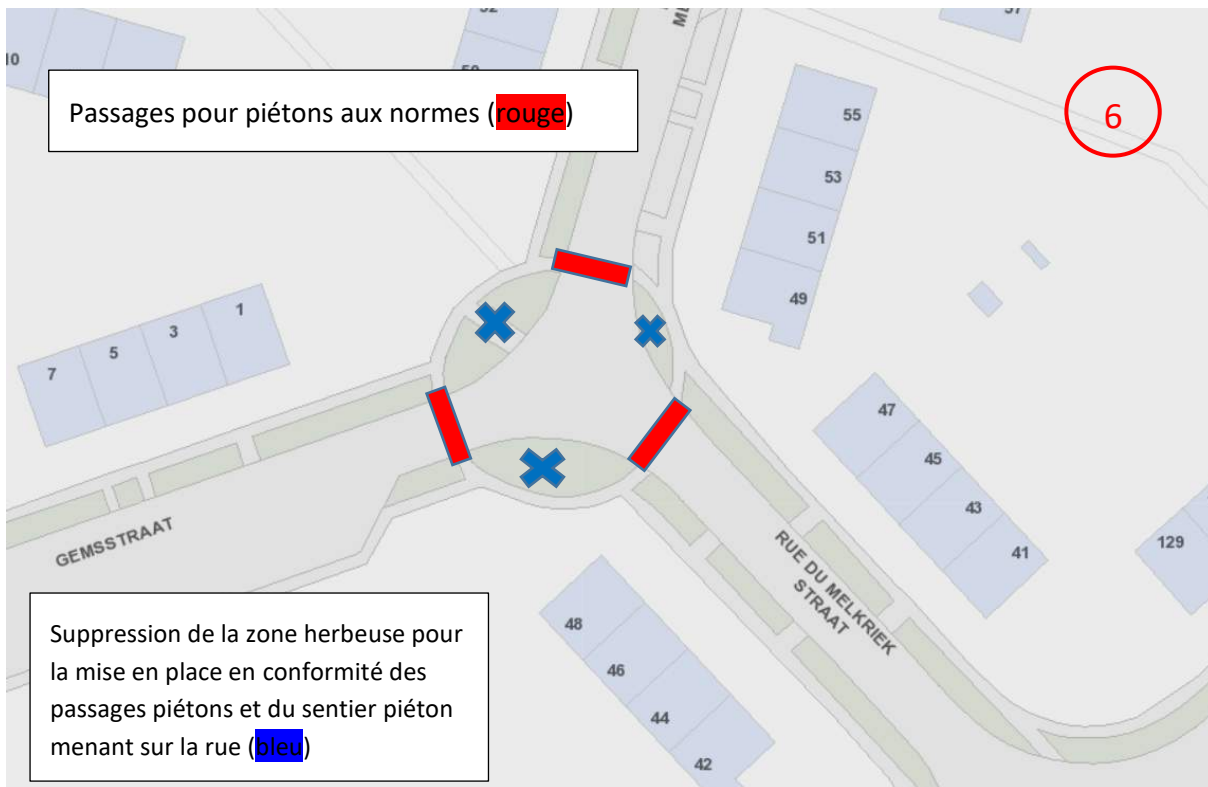


PASSAGES POUR PIÉTONS EXISTANTS





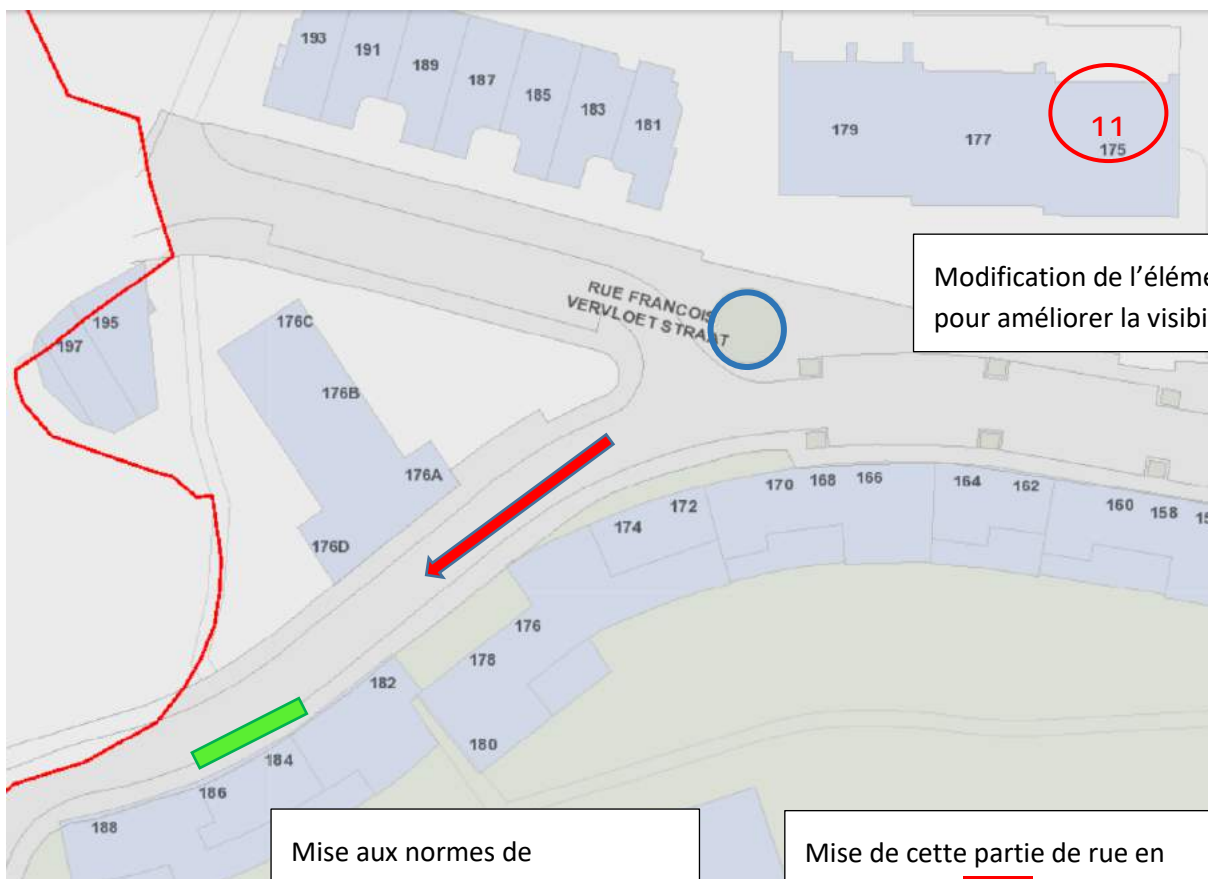






Passages pour piétons aux normes (rouge)

Réaménagement des zones herbeuses pour la mise en conformité des passages piétons (bleu)

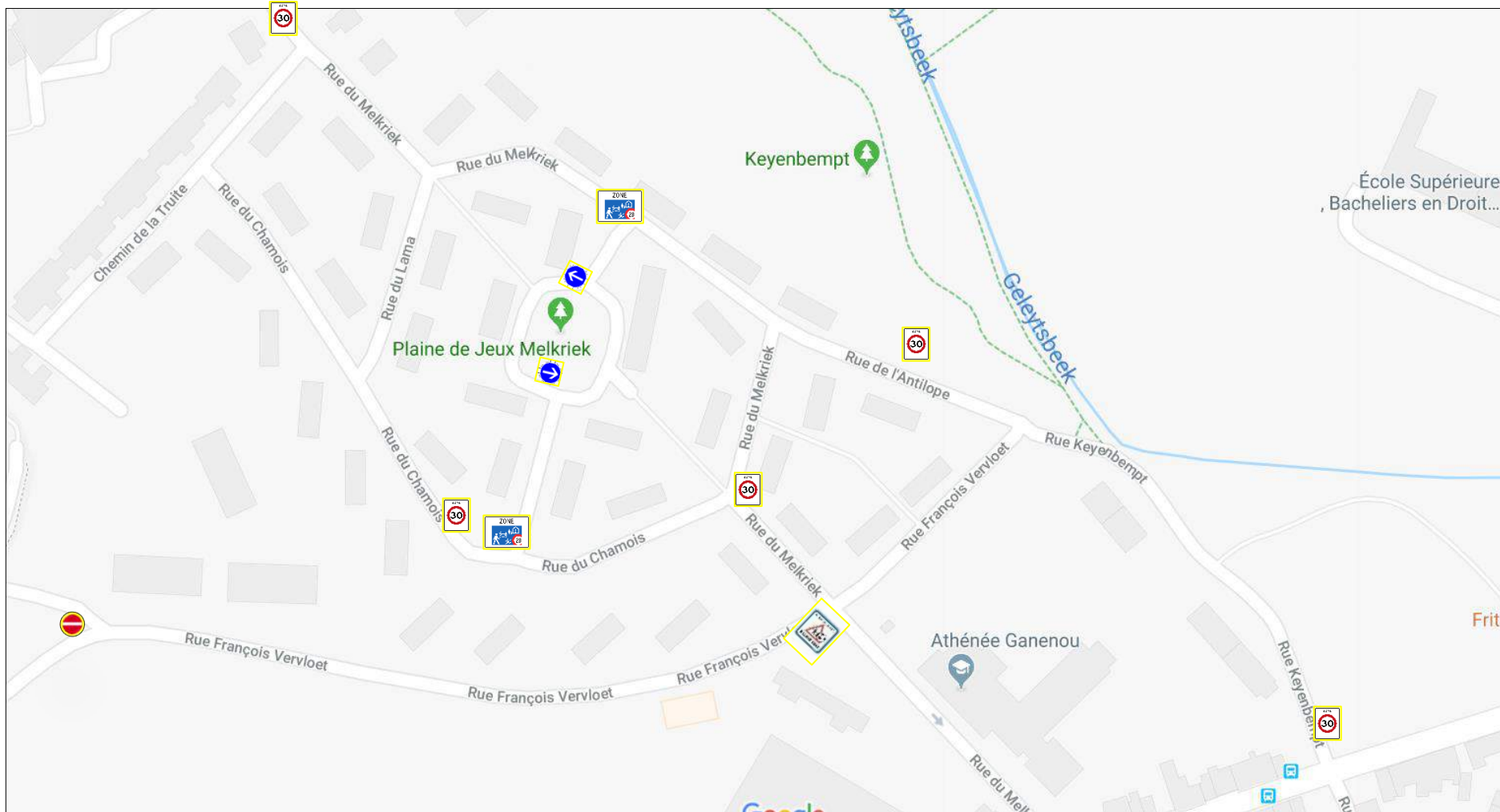


Modification de l'élément floral pour améliorer la visibilité (bleu)

Mise aux normes de l'emplacement parking PMR et abaissement des bordures (vert)

Mise de cette partie de rue en sens unique (rouge)

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE



Création d'une zone résidentielle rue Georges Ugeux



Installation de panneaux rappel zone 30 supplémentaires et amélioration de la visibilité des panneaux existants



Installation de panneaux précisant dans quel sens tourner autour de la place Ugeux



Installation de panneaux ralentissez à hauteur du passage piéton permettant l'accès au mini-pitch



Installation d'un panneau sens interdit